SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publ'ques 54
Section de Meurthe-et-Moselle

Nancy le 11 décembre 2019

COMPTE RENDU CTL du 26/11/2019

:«Prêcher le faux pour connaître le vrai…»

Après le beaujolais nouveau, voici le moment de la liminaire nouvelle, bourrée…d'erreurs.

Selon le commentaire du Président, son discours a toujours été clair comme de l'eau de roche, hormis la fusion des 3 SIP de Nancy, il ne se passera rien en 2020….Par contre dès 2021 … l'odyssée de l'e-space , avec pour prélude la fermeture de la trésorerie d'Einville et de Jarnisy !

Pour le nouveau réseau de proximité, il mettra tout sur la table, ce sera la grande brocante, missions, agents….on solde ! Avec les MFS, l'administration ne fera pas dans la dentelle. Si des agents étaient volontaires pour en assurer l'accueil, ils ne seront pas forcément choisis pour occuper ces postes. En effet la désignation des agents sera de la compétence du porteur (La Poste, Collectivités ou associations rurales).

L'accueil de proximité sera organisé, pour l'essentiel, sous forme de permanences dans les MSAP existantes ou en mairie. .

L'accueil au quotidien de premier niveau des usagers (orientation, aide aux démarches en ligne, mise en contact avec un interlocuteur DGFiP préalablement désigné) sera assuré dans ce cadre, par les personnels des MSAP. A ce jour, le nombre de MSAP susceptibles d'être labellisées « France Service » dés début 2020 est limité dans le département. Après proposition du Préfet, le CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Teritoires) a retenu 5 MSAP destinées à recevoir le label MFS : Longwy, Mont sur Meurthe, Champenoux, Thiaucourt-Règneville, Einville au Jard.). Plus un projet de création de MFS à Longuyon.

Précisons que les critères de labellisation sont une ouverture 24h/semaine répartie sur 5 jours, assurée par deux agents en accueil primaire et représentant 9 opérateurs

La DDFiP continuera à assurer la formation des personnels concernés pour les questions relevant de sa compétence. Elle désignera, en outre, des correspondants dédiés au sein de ses services (gestion des collectivités locales et services des impôts des particuliers et des professionnels), interlocuteurs privilégiés des personnels de la MSAP.

Cet accueil de premier niveau sera complété par des présences périodiques assurées par un agent de la DGFiP.

L'accueil des usagers portera tant sur les questions fiscales que sur des questions afférentes à la gestion des collectivités locales (demandes de délais, explications, information, ...).

Le cas échéant, et pour les questions complexes des usagers nécessitant une expertise particulière, des contacts directs ou des prises de rendez-vous avec les interlocuteurs dédiés des services de référence (Services de Impôts , SGC) seront initiés.

Autre nouvelle, les municipalités de Toul et Luneville sont candidates pour accueillir des SBF (sans bureau fixe). Au niveau national 3000 agents de notre ministère seraient concernés par cette transhumance. étalée jusqu'en 2025.

Transfert du SIE de Briey à Thionville : les agents bénéficieront de garanties pour suivre la mission ou intégrer le SPFE de Briey.

M.Babeau nous a affirmé et confirmé que les tous les SIP seraient pérennisés, au moins...jusqu'en 2023.

ORIENTATIONS DU CONTROLE FISCAL

« Vous pouvez le dire de ma part : quand quelqu'un arrive et pour la première fois vous met la douille, vous dit je vous mets tout de suite les pénalités plein pot, vous pourrez lui dire, 'j'ai vu le président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur !', a-t-il lancé. S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez ! Et ce sera corrigé ! » MACRON Emmanuel, Président de la République Française.

Belle entrée en la matière. M. le Président le reconnaît lui-même, ces propos ne sont pas très adroits. Nous complétons, ils sont même très à droite !!

En l'absence de M.Guillotin, M.Babeau qualifie un représentant du personnel de Robespierre ! Le président est une vraie terreur! Nous nous en étions aperçus à Briey en juillet 2019 .Mr le directeur,se prenant pour Eliot Ness à la tête de sa brigade d'incorruptibles a remis au goût du jour la prohibition en sulfatant les stocks d'affiches, de banderoles,et de tracts syndicaux dans le centre des finances publiques en oubliant de ramasser les douilles.

Auraient-ils eu la primeur d inaugurer le « droit à l'erreur » ?

Espérons qu ils n'auront pas la même attitude alambiquée avec les fiches « distillées » par le chaîne du contrôle fiscal.

Nous avons demandé une information plus complète, notamment un bilan des opérations de contrôle fiscal sur l'exercice 2019.

La nouvelle orientation s'appuie sur des dispositifs existants tels que la mise en œuvre de la régularisation en cours de contrôle (codifiée à l'article L62 du LPF), l'application mesurée de la loi fiscale (AMLF) ou encore le recours la transaction ou au règlement d'ensemble. Un arsenal «Canada Dry» pour les vérificateurs et Champagne et caviar en fin de vérification pour les fraudeurs ! Avec le droit à l'erreur les vérificateurs diront touchez ma bosse, monseigneur ! C'est celle des affaires !

Comme le disait Coluche « *Pour rétablir nos finances, il faut déclarer la guerre à la Suisse, puis la perdre, afin d'être envahis et de disposer enfin d'une monnaie forte !* »

EVALUATION DE LA PREMIERE VAGUE DE GENERALISATION DU TELETRAVAIL

On surfe sur la vague du télétravail. M.Willer déclare que cela repose sur la confiance. Tellement de confiance que les télétravailleurs n'auront pas de téléphone, pas d'imprimante, pas de double écran et pas de deuxième jour ni de tickets restaurants ! Au mois d'octobre 2019, 28 agents télétravailleurs sont recensés. Enfin, une actualisation de la liste des applications autorisées en télétravail à été réalisée, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'applications éligibles au télétravail (exemple : CHORUS Coeur et CHORUS formulaire, GESTPART, GESTPAS et CONSULTPAS). La nouvelle campagne débutera au premier trimestre 2020.

MODIFICATIONS DES HORAIRES ET EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL AU PUBLIC AU CFP DE PONT A MOUSSON

La trésorerie de Pont-à-Mousson Collectivités déménage dans l'immeuble actuellement occupé par le SIP de Pont-A-Mousson, les horaires et l'organisation de l'accueil du public au guichet doivent être harmonisés. Après consultation des agents les horaires adoptés à partir du 2 décembre, sont les suivants :

- accueil du public au guichet du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00.
- accueil exclusivement sur rendez-vous les lundi après-midi et vendredi matin.
- fermeture au public les mercredi et vendredi après-midi.

Si vous y comprenez quelque chose dites le nous???

QUESTIONS DIVERSES

La proposition de changement d'horaires du site de Toul est absente de l'ordre du jour. Officiellement, pour non respect des critères, mais en vérité pour opposition des agents à ces nouveaux horaires imposés par la direction.

A propos, pourquoi les nouveaux horaires de la Trésorerie Municipale (appliqués depuis un bail) n'ont-ils pas été soumis à discussion et vote en CTL? Y aurait-il deux poids, deux mesures ? Réponse fort nébuleuse de la direction. Saturne over. A ce sujet, nous avons demandé à plusieurs reprises sans succès à avoir connaissance du rapport du Commissaire chargé de la sécurité sur la Cité Administrative. Contiendrait-il des constats de non-conformité pour la sécurité des agents et des usagers à l'accueil?

Grâce à l'implication et la réflexion des agents, le déménagement consécutif à la fusion des SIP de NANCY se fera au fil de l'eau en utilisant les vacances de bureaux. Nous demandons à être au parfum au fil de l'eau sauvage.

Wanted : on recherche candidats pour remplacer les directeurs dans la fonction publique. En effet des appels de candidatures de contractuels pour 3 000 postes vont être lancés. Nous attendons de savoir si le brevet de pilote à vue est obligatoire pour succéder à M Babeau.

Dernière nouvelle du jour : 11 décembre 2019, les représentants de la direction rejoignent le mouvement de contestation en boycottant le groupe de travail (nouveau réseau de proximité) prévu ce jour à 14 heures avec les organisations syndicales. Ils se sont eux aussi défilés.

L'intersyndicale nationale (CGT, FO, FSU, Solidaires, ainsi que des organisations étudiantes et lycéennes), s'est réunie mardi 10 au soir. Elle appelle à poursuivre la grève y compris de façon reconductible là où les salarié.es le décident, à organiser des actions de grève et de manifestation localement le jeudi 12 décembre, puis le week-end des 14 et 15 décembre et à faire du mardi 17 décembre une journée de grève et de mobilisation massive

Renforçons la mobilisation,
imposons un autre avenir !

L'équipe de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 54 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.